

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

LE FEUILLETON

OU SUPPLEMENT DU FANTASQUE.

31 OCTOBRE.]

N. AUBIN éditeur. Imprimeur, A. JACQUES.
Résidence et bureau rue St. Valier N° 177.

PRIX : -2 SOUS.

CORRESPONDANCE.

ENREGISTREMENT.

M. L'ÉDITEUR,

Veillez vouloir bien entrer dans votre Journal les procès-verbaux d'une Assemblée tenue en ma Maison de Campagne au sujet du Bill d'Enregistrement, aux fins d'en connaître le sentiment public; à laquelle assemblée étaient présents, A. capitaine de milice, B. marchand, C. bourgeois sourd, D. E. F. G. H. J. et K. habitants remarquables par leurs esprits distinctifs et un grand nombre d'autres.

A. est arrivé au fauteuil, après avoir lu le bill et en avoir donné explication.

B. J'aime mieux cette loi, elle est franche et honnête, on n'a jamais vu rien de si juste, ça sera que les marchands pourront vendre à crédit en toute sûreté.

C. C'est juste.

D. Moi je dis, que si ce bill reste comme ça, l'on y pourra rien faire.

C. C'est juste.

E. Moi je dis, comme j'ai dit, que ça nous sera une grande impôt, car il faudra faire enregistrer bon des choses, et aller bien loin, y en aura un bureau par comté, ce n'est pas assez, il faudra y aller bien des jours avec un cheval; tout ça, ça reviendra cher.

D. Que tu dis E, qui faudra faire enregistrer bon des choses?

E. Eh bien! c'est Mr. André, qui sait bien lire comme un ange, il n'est pas avocat, mais ce n'est pas un sotte, il dit que cette loi nous obligerait bon gré mal gré à faire enregistrer... ça ne coûte à le dire.

A. Mr. E, je vous ordonne en ma qualité de président de parler.

C. C'est juste.

E. Eh bien! Mr. André vient hier au soir chez nous comme d'habitude, il aime bien ma femme, il dit qu'elle a de l'esprit, il me dit devant elle, à ça écoutez moi j'ai bien lu la loi, ce n'est pas comme vous autres, je sais bien ce que j'ai dit, la loi nous oblige de porter tous les titres et charges de la terre au bureau. Et pis, il y a des déclarations, c'est la même chose pour les maisons, il me dit qu'il n'y a rien de plus juste, Ah bien! ma femme me dit, je suis bien contente, elle dit que tu me dispute, ça sera que tu me portera au bureau, et pis elle dit, Mr. André a dit que le registraire cette loi, et la donne ensuite à celui qui y a donné. Tu vois bien que ça sera que cet homme qui fait les cottes gardera tout ça, et pis toi tu n'en reviendras avec une copie.

C. C'est juste.

F. Moi qui aime ma femme et puis qui n'a point d'argent pour payer tout ça, je vous assure que ce n'est pas une bonne loi.

G. Le mal de tête m'en prend.

C. C'est juste.

H. Moi je dis que cette loi est bonne, ma femme est bien bonne, mais a grande toujours, je sais bien ce que je ferai à l'avenir.

J. Oui, oui, moi aussi je suis bien content d'apprendre que cette bonne loi, la miennne est toujours après moi avec un torchon pour m'essuyer, a dit que j'ai toujours le nez beurré de la graisse.

C. C'est juste.

A. (Président) Mr. C. approuve toujours tout par son Est juste.

B. Mr. le président il ne vous entend pas.

A. Prend son bourgo et lui crie, mais Mr. C. vous qui approuvez toujours tout ce qu'un charnu dit, savez vous de quoi il s'agit?

C. Oui, oui, c'est bien sûr, ne s'agit-il pas d'un bill obligeant Mr. l'Éditeur du Fantasque à nous donner des nouvelles dans tous les numéros, du journal et imprimable Mr. Laurin, de ses Militiens, de sa Géographie, et enfin de tous ses autres livres immémorables. On rit.

A. Je vois que le bill d'enregistrement a été discuté de point en point, il faut présent terminer, faites division. La seule, oui, oui, nous y seront tous, mais avec un amendement, savoir: qu'au lieu du projet de bill en question, qu'on en passe un semblable à celui déjà passé, avec ses amendemens, pour quelques Townships, le comté de Providence, mais qu'au lieu de ne fixer qu'un bureau par comté, pour diminuer les frais de voyage de nos chevaux et la perte du temps, car on aura bien assez à payer sans cela, on le fixera par un bureau dans chaque paroisse, quand il sera demandé par un certain nombre de contribuables, tel qu'un cent, et qu'il s'y trouvera une personne capable d'être registraire, mais avec un cautionnement raisonnable d'environ \$500, et que cette loi soit mise en vigueur le 1^{er} janvier prochain. Le projet de bill actuellement en circulation, car on n'y comprend guère, alors Mr. le président nous serons pour l'enregistrement.

A.

Président.

[Nous insérons, telle quelle, la lettre suivante, qu'on nous recevons d'un jeune enfant. Si ce qu'elle contient est vrai, ce n'est pas nous n'avons aucune raison d'en douter, on voit là un de ces peints faits qui paraissent insignifiants en eux-mêmes, mais qui jettent dans de jeunes cœurs des semences qui germent plus tard et portent de funestes fruits.]

Hier au soir (D'manch) nous nous sommes assemblés une douzaine de petits gars; ayant passé la semaine à écu fier, nous voilons prendre un moment de récréation, nous nous sommes assemblés chez Mr. Chevalier, le monsieur près de la porte St. Jean, nous avons été invités à jouer aux pommes, le plaisir ne fut pas trop long, nous payez vous imaginer, qui n'est pas troublé, une douzaine on une quinzaine de la part de nous, il n'y a pas de mal avec un lot de pommes sur la table nous avons été surpris de voir cette jolie gagne rentrer comme des furibonds. Le cominçant dit clear out clear out, il a fallu laisser la table aux pommes et gagner le lit, je vous délinquais Mr. l'Éditeur si ce n'est pas assez pour faire des petits gars; quand nous serons grands, nous tâcherons de leur ôter les flancs.

LE FEUILLETON.

OU SUPPLEMENT DU FANTASQUE.

QUEBEC, MERCREDI 31 OCTOBRE, 1838.

Les nouvelles du dehors sont de fort peu d'importance et Pon en excepte les bruits de guerre, d'invasion, de troubles qui nous arrivent de tous côtés sous es formes les plus va-

gues et souvent les plus ab-usés. On dirait que chacun depuis quelque temps fait ses efforts pour se brayer à qui mieux mieux et pour procurer à ses voisins l'hiver le plus inquiétant qu'on ait eue de passé. Quant à nous, ne sachant pas jusqu'à quel point ces rumeurs sont véritables, nous ne desirons point contribuer à répandre la terreur dans le public, vu qu'à ces d'autres sans nous peuvent remplir cette tâche; en conséquence nous ne mettrons aucune complaisance à développer dans nos colonnes les mille et une absurdités qu'enfantent chaque jour les correspondans privés, vrais ou supposés, de tous les journalistes, le caquet des non marchés, ou bien, plus probablement encore, l'humeur belliqueuse de quelque vaineux mais oisif volontaire.

Selon quelques uns le départ de Lord Durham est fixé à "Jen li" 1er Novembre; selon d'autres se disant bien informés ce départ n'aurait lieu que le 4.

L' *Malabar* fut échoué sur l'île de Prince Edouard, les canons du premier pont furent jetés à la mer pour alléger le navire. Dix personnes se noyèrent. On rapporte que les deux pilotes alors à bord du vaisseau furent immédiatement mis aux fers.

ENCORE LA POLICE. Il paraît maintenant bien établi que cette institution est le mauvais génie du gouvernement. De tout ce qui se rattache à l'administration il semble que la police a, en particulier, pris la tâche de ne rien faire de bien, d'exécutable, ni même rien qui ne soit spécialement fait pour exaspérer la généralité des citoyens. Pourquoi, puisqu'il fallait au gouvernement un corps méritant d'espionnage et de surveillance, sous le prétexte du salut public, pourquo, diables-nous, n'aurait pas du moins sauré les apparences? Certes nous n'envions pas pour les Canadiens, le droit de liquider son compte ni de valser de ville, et le corps jusqu'ici n'a inspiré nous le croyons, d'envie chez personne; mais si l'impaffabilité se fut glissée un moins dans les peletons de la police, nous aurions une garantie par là que l'on n'attendait point de chacun des subalternes une ignoble quote-part d'oppression.

Nous avons près de nous un exemple qui démontre combien il est plus facile de rendre la police moins mauvaise qu'elle ne l'est en réalité. Dans la ville de Montréal, le chef de police, quoique tout aussi loyal et aussi loyal que nous possédons ici, se trouve être canadien; il a formé le corps qui est sous sa direction, d'hommes tirés des deux origines en proportions égales et nous voyons pour résultat que la police y remplit mieux le but pour lequel elle est ostensiblement établie que dans notre ville où l'on n'entend qu'un concert unanime d'exécration contre les méfaits d'hommes grossiers, ignorants et entre les mains desquels un pouvoir illégitime est déposé. Pourquoi Mr. Young chez qui l'on ne doit point supposer de mauvaise volonté n'a-t-il pas, à des son propre intérêt, dans l'intérêt de l'administration, d'un côté de l'institution qui il dirige, considé dans l'intérêt public, suivi cette marche qui n'aurait été que, au lieu de choisir ses satellites, comme il semble l'avoir fait, par un ce qu'il a de plus éloigné de la responsabilité et de la modération. On peut voir, surtout depuis qu'une addition vient d'être faite au corps et tandis que les uniformes ne leur sont point encore fournis, d'où furent détachés des hommes qui doivent travailler les intérêts publics et d'un un moi. suffit pour compromettre la liberté, et même la vie des citoyens.

Il n'est personne à Québec maintenant qui n'ait été ou la victime ou le témoin de quelque acte d'un brutal despotisme, et l'on pourrait à l'insu de beaucoup de personnes se faire une idée de ce que sont les journaux d'actions qui ne disparaissent nullement les fastes du la Turquie. Tantôt ce sont de malheureux habitants, qui ne sachant point l'anglais et se trouvant en imprévue contravention, sont aux prises avec le homme de police qui se font une noble gloire d'ignorer l'anglais, d'où s'ensuivent des querelles qui se terminent, pour eux, par des coups, par l'arrestation et par l'emprisonnement après avoir été traités par la ville, les fers aux mains et entourés d'hommes au milieu desquels ils eussent pu craindre pour leur course et pour leur vie. Tantôt c'est qu'un malheureux surpris par un peu de bon sens, aux effets de laquelle il est peut-être peu accoutumé et qui a dit: Espier par leur mais les travaux forcés l'heureux mérité de ne point se être en un table royale. Nous pourrions citer un fait qui se trouve en particulier être à notre connaissance personnelle et qui eut lieu il n'y a qu'un peu de jours. Un matelot cheminant tranquillement lorsque deux soldats, pris de liqueurs comme le sont quotidiennement presque tous ceux qui gardent actuellement notre ville, sortirent d'une

taverne et eurent bien vite chat de dispute avec le matelot qui ne paraissait pas être qu'un homme qui n'était point non plus d'homme aussi endurant que l'eut été exigé la patience. En quelques instans des paroles furent vite remplacées par les coups et comme les soldats étaient en grand majorité ils ne balancèrent point à assaillir brutalement le malheureux matelot. Un passager qui voulait rendre service à ce malheureux et à tirer des mains de ses rudes assaillants vint à la police qui, arrivée sur les lieux, s'empara du matelot horriblement maltraité, lui mit, selon la coutume, les fers aux poignets, et l'emmena en prison, tandis que les doux soldats furent libérés en liberté et furent continuer à prendre leurs sérieux ébats. Voilà un fait; on pourrait en citer mille de nature presque semblable. Le chef de police ignore ces abus probablement car il lui est à croire que si ce n'était point là le cas il y porterait un remède. Nous savons que s'il y avait une volonté ferme et décidée de rendre la police un corps recommandable des citoyens y préférant eux-mêmes leur aide, en dévouant des abus; mais la réputation que l'on a montrée en plusieurs occasions à redoubter des torts chez ces subalternes, persuade chacun de plus en plus qu'il y a peu de justice à attendre d'hommes irresponsables et dont les personnes semblent sacrées.

CONSIDÉRATIONS SUR LE

COMMERCE INTERIEUR DU BAS-CANADA.

Le monopole dans un pays naissant est le plus grand obstacle qui puisse être opposé par la volonté des hommes aux progrès du commerce. C'est le monopole qui élève une certaine caste favorite, ayant des intérêts différents de ceux de la masse du peuple, au détriment du reste de la population, c'est une conjuration d'un petit nombre d'individus vivant à des privilèges parisiens contre l'accès libre aux sources des richesses et contre la prospérité générale. Cet abus de la puissance, impôt de l'avidité sur l'ignorance, qui fut de tout temps destiné à appesantir son joug sur les colonies, a paralysé le commerce du Canada, dès le moment que les ennemis eurent mis le pied sur le sol de l'Amérique et qu'ils eurent dans leur ambitieux et cruel fantaisie lavé dans des flots de sang, les superstitions et les barbaries qu'ils prétendaient ainsi éteindre dans le nouveau monde.

Sous la domination française l'industrie était presque défendue à ces habitants de la nouvelle France; et comme le dit un écrivain de nos jours, "sous Colbert, tisser de la toile et des étoffes dans le Canada eût été un délit puni du bannissement."

Sous l'empire de la Grande-Bretagne, le même système n'en a pas été moins continué. Des compagnies de marchands anglais, pour la plupart résidents dans les îles Britanniques, ont accaparé toutes les ressources du pays, et s'en sont partagé et s'en partagent encore les profits pour vivre dans le luxe européen et dépenser leur fortune dans la métropole au grand désavantage des habitants de la colonie.

La compagnie de la Baie d'Hudson jouit de ses privilèges exclusifs depuis plus de 150 ans et étend sa domination sur toutes les côtes du Nord où elle proclame son empire par le fer et la poudre à toutes les races d'indiens depuis le Pôlé Arctique jusqu'aux montagnes qui bordent la vallée du St. Laurent.

La compagnie du Nord-Ouest s'est emparé de toute cette étendue connue sous le nom de pays de l'Ouest.

La compagnie des Postes du roi a eu en partage toute la rive Nord du St. Laurent depuis quelques lieues en bas de Québec jusqu'à l'Atlantique.

La compagnie des terres du Canada s'est emparé du reste des terres cultivables du Bas-Canada, nous restant presque aux limites de nos habitations et voulant ainsi nous forcer de chercher une pénible vie sous l'empire de ces exactions qui de nous exilent sur un sol étranger.

Tels sont les privilèges étendus de ces compagnies et les obstacles qu'ils opposent à la culture des meilleures terres, à l'encouragement de l'industrie et à la prospérité générale. Maintenant toutes ces difficultés n'empêchent point les

succès de l'homme intelligent et laborieux ; de même que les grands mailliers publics visitent des héros, de même les obstacles donnent naissance à l'effort et à la résilience. Ce qui doit nous en égarer la nécessité, de nous unir, de nous aider, de nous assister les uns les autres et de nous lier ensemble contre l'agiotage. Les ressources commerciales du pays sont immenses, et l'industrie, guidée par le flambeau des lumières, ne trouvera facilement de quoi s'alimenter. Considérons les principales branches de commerce en particulier, et nous y verrons la preuve de ces avantages.

PÊCHERIES. Les pêcheries forment une branche très profitable de commerce pour les habitants du Bas-Canada, soit par le trafic considérable qui s'en fait dans l'intérieur, soit sur les marchés d'Europe et des Indes Orientales où ils trouvent toujours un prompt débit. Le district de Gaspé et les lieux environnans sur la rive Sud du Golfe St. Laurent offrent à l'homme entreprenant de fécondes ressources. Si la fertilité du sol n'est pas supérieure à l'abondance de la pêche sur les côtes, la chasse des oiseaux aquatiques et forestiers, les bois épais qui couvrent une si grande étendue de terrain et la valeur des produits par le défrichement offrent sans doute de quoi employer l'activité et les capitaux du commerçant.

Les Canadiens par leur position, leurs habitudes et leurs relations sont très propres à exploiter cette partie du pays, et s'ils ne veulent arracher au despotisme du monopole les côtes du Nord et les plaines fertiles du Sud, du moins ils doivent essayer d'étendre leur influence commerciale sur les contrées du Golfe et de former ainsi un cordon de communication avec les Acadiens, nos anciens frères, victimes des guerres et des haines nationales, dont on peut dire, avec tant de vérité "qu'ils sont étrangers sur le sol qui les a vus naître." Les Acadiens sont industrieux, robustes et très habiles dans la navigation et la construction des vaisseaux. On vante leur longévité et la beauté de leurs femmes, avantages que leur on sans doute procurés la salubrité du climat, l'habitude de naviguer, et la simplicité de leurs mœurs.

Nous voyons avec plaisir qu'un grand nombre de nos concitoyens se livrent avec un grand profit aux pêcheries, surtout depuis qu'une assurance maritime établie à Québec donne la facilité de se prémunir contre les pertes et naufrages assez fréquens dans ces parages.

On ne connaît pas toute l'étendue des relations qui s'entretiennent dans le Golfe St. Laurent. S'imaginer-t-on que des vaisseaux de toutes les puissances commerciales s'y trouvent réunis dans le temps de la pêche ? Soit-on que les îles Miquelon et St. Pierre, les seuls morceaux de terre qui soient restés à la France de sa vaste domination sur l'Amérique du Nord, sont visités chaque année par près de 400 vaisseaux avec un équipage de 10,000 marins. Ce point de mire, régi par un gouvernement français, qui s'étend sur les eaux comme un phare d'espérance pour veiller sur ses anciennes possessions n'offre-t-il pas un entrepôt tout-à-fait pittoresque et important pour le trafiquant de marchandises exemptes des droits.

Le négociant éclairé et entreprenant ne doit pas se contenter de porter les produits du Golfe, vers Québec et Montréal, il doit les transporter jusque dans les ports de la Méditerranée. Sur ces marchés étrangers, les commerçants pêcheurs trouveront de grands profits et en échange ils peuvent rapporter les productions françaises ou autres qui leur sont nécessaires et notre amour naissant du luxe européen.

(à continuer.)

THÉÂTRES BOURGEOIS.

Il y a à Paris huit ou dix établissemens appelés *théâtres bourgeois*. Ils se composent de quelques planches posées sur des tréteaux, et d'une douzaine de cages disposées en

cercles et pompeusement désignées du nom de loges. Les banquettes du parterre sont rembourrées avec de la vieille férule et des noyaux de pêches. Aucun de ces établissemens ne chôme, pendant l'hiver surtout ; sans nous en aller au mariage de Paris, le goût du théâtre en est arrivé à l'état de fureur.

Trois ou quatre jeunes gens se réunissent, choisissent une brochure de vaudeville, de drame, prennent chacun un personnage dans l'ouvrage, et se cotisent pour faire une somme de vingt-cinq livres, si c'est un vaudeville, de quarante francs, si c'est un drame ; qui donne quinze francs, qui dix, qui cinq francs, selon la beauté du rôle qu'il a à remplir. De sorte que les choses sont là en sens inverse de ce qu'elles sont sur nos théâtres de bon aloi, c'est-à-dire que les rôles les plus remarquables dépendent davantage au lieu de gagner davantage. Par un système de galanterie bien entendu, les femmes ne paient rien pour jouer. La somme une fois parfaite, la compagnie dramatique improvisée va la porter au propriétaire du théâtre bourgeois, afin d'avoir le droit de s'exprimer pendant une ou deux heures sur son théâtre. On répète deux ou trois fois ; on se tire de la pièce tout bien que mal, et le dimanche soir, en allant se coucher, on dit qu'on s'est bien amusé.

Cette manie a son bon côté. Ainsi, j'aime mieux voir le peuple se livrer à ces amusemens presque littéraires, que de le voir se rouler dans la fange et dans les libations de la taverne. Ensuite, ces rôles appris et récités ne sont pas sans influence sur l'éducation et le perfectionnement de langage de la classe prolétaire.

Le théâtre bourgeois de la rue Lesdiguières, dans lequel nous vous trouvons pour le moment, sert d'arène et de gymnase à toutes les prétentions scéniques qui fourmillent dans les ateliers du quartier de l'Empire et du faubourg Saint-Antoine. La salle est garnie par toutes les cornettes du marché des Blancs-Manteaux, et par les beaux-fils du Port-au-Bleu, qui trouvent meilleur compte à venir là qu'à aller à l'Ambigu. Comment, meilleur compte ? Qui, sans doute, et peut expliquer ce mot, nous n'aurons qu'à dire une chose que nous avons oubliée. C'est que, quoique les représentations du théâtre bourgeois soient répétées gratuites, on paie cependant pour y être admis ; chaque acteur reçoit cinq ou six billets de service, et alors pour se dédommager des dépenses qu'il a faites, il les vend cinquante centimes pièce ; de cette façon, son plaisir ne lui coûte pas aussi cher. En outre, l'entrepreneur se fait à la porte, par ses agens, un commerce clandestin d'entrées. C'est ainsi que la salle s'empplit à beaux deniers, et les cornettes du marché des Blancs-Manteaux ainsi que les beaux-fils du Port-au-Bleu, aiment mieux donner cinquante centimes pour se payer aux belles places, que de s'enterrer au paradis de la Porte-Saint-Martin ou de la Gaîté.

La physionomie de l'assemblée à quelque chose de pittoresque. Ici une grisette dévore la palette que vient de lui apporter un jeune valet ; là un superbe vieillard orné de boucles d'oreilles et de bas bleus plumes raconte à ses voisins comment qu'il a vu jouer M. Talma dans *Britannicus*, et Mlle Duchesnois dans une pièce, où qu'elle est amoureuse de son beau-fils, qui a un arc à la main droite, et un cœur aussi pur que la fontaine. Plus loin, une grosse maman donne le sien à son petit dernier, pendant que son mari couvre de son chapeau la partie exposée qu'il veut dérober aux indécens regards du public. Plus loin, enfin, un militaire fait la cour à une jeune Bourguignonne qui vieil d'arriver en maison par le coche, et que ses maîtres, officiers de la rue Saint-Antoine, ont envoyée là avec les enfans ; des gamins, jouent à cache-cache sous les jupons des Dames ou au cheval fondu dans le corridor. D'autres impatientes de ne pas attendre les trois coups de rigueur, crient à tue-tête : "La toile ou bien quatre sous !" Il y a des conversations engagées de la galerie à l'orchestre, et de l'orchestre au parterre.

— Dis-donc, Victor, as-tu encore du feu ?
 — Eh non ! puisque Désirée et moi s'est assis dessous !
 — Sûrement, les moutards, s'écrie un gros monsieur avec une voix de Prud'homme...

— A bas, le moutard ! y a pas de municipaux ici... Vive la Charte !... Oh ! c'est tête, c'est balte, c'est trinité. Ohé Fiesch !... ohé... le homard.

Le gros monsieur à la voix de prud'homme veut se venger... bouillant de colère et rouge d'indignation, il se précipite... ; mais en passant, il accroche le bonnet haut monté d'un hapengé qui, furié et se retient par sa redingote, il perle de sueur et tombe en arrière sur sa nouvelle ennemie qui, disparaissant sous cet énorme poil, pousse d'épouvantables cris de détresse... On parvient enfin à les remettre tout deux sur pied... Une dispute s'engage... Les corps résonnent... Le public vocifère... C'est fin timbré à ne plus s'entendre... Une confusion a ne plus se reconnaître... C'est le chaos.

Enfin le directeur sans le besoin d'interposer son autorité. Il paraît sur le devant de la scène, et déclare que si cette imbrication continue, il sera forcé de mettre les porteurs à la porte ou de surcoûr à la représentation, parce que l'on ne se conduit pas ainsi dans une société polie et honnête. On croit, dit-il, en guise de péroraison, on croit être à la Halle-aux-Veaux. Cette profonde et mordante ironie, ou plus encore peut être la crainte d'être jeté à la porte et de perdre son argent, calmé les sens des plus turbulents. L'org se rasseoit ; on entend en silence...

Pan ! pan ! pan !
 C'est l'orchestre prélude...
 L'orchestre se compose d'un violon, d'une flûte et d'une grosse caisse, qui font à eux trois un fort désagréable charivari. Mais le public est content, pourquoi ne le serions-nous pas aussi ?
 La toile lève !

La scène représente un palais, qui est figuré par quatre feuilles de paravent, appliquées en forme de coulisse, et par un fond de papier de couleur qui a posé chez quelque marchand de vins pour les ruines de Thèbes. Enfin, avec un peu de bonne volonté de la part des spectateurs, tout cela peut passer ; or, les spectateurs qui en veulent pour leur argent sont très bien disposés.

Mais pourquoi ce palais si pompeux ? c'est qu'en va jouer les Vénus Siciliennes de M. Casimir De avigne de l'Académie et de la Comédie Française. Lordéan est un garçon hocher en à les mains rouges et le nez culotté par la boisson. Montfort me fait l'effet d'un coiffeur ; il a les mains grasses, la tête frisée et le geste arrondi. Quant à la princesse Amélie, je ne sais trop où on a été la chercher. Ce doit être une mère de quatre ou plusieurs enfants : elle est née comme un Bédouin et laide comme un charbonnier dans ses cinquante jours ; elle pleurniche en parlant, et porte à la main droite un mouchoir roulé en forme de torchon qu'elle tend en avant à la fin de chaque hémistiche, comme si elle voulait essuyer les yeux du parterre. Quels costumes, bon Dieu ! où ont-ils été les chercher ? Je me rappelle parfaitement les avoir vus au dernier carnaval, dans ces voitures de lanchisseuses qui viennent de Neully pour faire l'ornement des boulevards. Et comme ces marguils écorchent les vers ! tantôt ils les font de huit pieds, tantôt de seize.

Quel massacre !
 Enfin M. Casimir Delavigne ne sort de là que nûs en pièces et martyrisé.

LA VILLAGEOISE.

Elle avait seize ans ; ses longs cils noirs ombrageaient les beaux yeux du monde, une simple robe de guimpe serrait sa taille et dessinait son joli corsage. Elle fut remarquée. — On lui a dit : je vous aime ; elle a rougi, et sa rougeur fut un aveu.

Une année, et toute sa destinée était changée ! — Elle avait abandonné son village, son vieux père ; sa modestie partielle avait fait place à une mise recherchée ; les proménades, les bals, les spectacles lui étaient familiers. Celui qui le premier fit palpiter son cœur était déjà loin de sa pensée.

La fortune continua à lui sourire ; les modes les plus élégantes sont pour elle ; le luxe le plus recherché satisfait à peine son goût pour la dépense ; la haute propriété, la diplomatie, la banque, ont contribué à embellir sa vaste demeure.

Dans un cercle, c'est elle qu'on veut avoir, c'est elle qu'on attend ; son arrivée est le signal des plaisirs.

Et pas un regard sur le passé, pas un souvenir, pas un bienfait ! Sa famille, les compagnes de son enfance, les lieux qui l'ont vue naître, n'ont pas une seule fois occupé son esprit. Le plaisir !... voilà tout ce qui occupe et l'ôte.

Un soir, vers la fin d'un grand dîner, on se souvient que ce soir n'était donné en son honneur ; une prima donna d'une grande réputation doit s'y faire entendre, tout Paris assistera à cette représentation ; il n'est que dix heures, on peut encore arriver... Qui n'importe ! la chanteuse !... S'y montrer un instant, voilà l'essentiel.

Elle demande ses chevaux... Elle ordonne au cocher de brûler le pavé... On part.

Au détour d'une rue, un pauvre honteux qui regagnait péniblement sa demeure est renversé par le brillant équipage. Aux cris que pousse cet infortuné la foule se rassemble, on saisit les rênes des coursiers, on jette le vieillard... Il n'a plus que quelques minutes à vivre. Le flâneur public est à son comble, mille impressions se font entendre. Quelques pièces d'or vont épauler ce mortel ! elle laisse la gare, avance la tête. — En ce moment le vieillard pousse un dernier cri douloureux et expire. La brillante lumière d'une des lanternes éclaire son visage ensanganté... Elle le reconnaît... C'était son père !

SOCIÉTÉ FRANÇAISE EN CANADA.

LES membres de cette Société sont priés de se rappeler que l'assemblée mensuelle ordinaire, d'accord avec les règlements, LIMANCHE prochain à 4 heures, au lieu ordinaire.

N. AUBIN, Secrétaire.

ATTENTION!!!

Les articles suivants sont offerts en vente privée chez le sousigné, pour quelques jours seulement.

QUÉLQUES copies du MASQUE DE NAPOLEON d'un très intéressante impression coulé sur le visage de l'empereur, immédiatement après son décès, par le Docteur Antonmarchi.

De belles Tables de Murdre d'Italie avec vignes de même matière. Saucissons de Bologne, première qualité.

AUX P. MEURS!

Cigares de la Havanne de meilleure qualité, reçus directement de la Havanne et du Port-au-Prince.

G. D. BALZARETTI.

22 Oct. 1838,

BOUTIQUE DE RELIEURE.

Le sousigné informe ses amis et le public en général qu'il a établi sa boutique dans la maison de F. Buteau, 60 Rue St. Paul, et qu'il est prêt à exécuter tous ouvrages de reliure &c. &c. dont on voudra bien se servir. Il espère par son assiduité et sa ponctualité mériter le même encouragement qu'il eut avant son départ de Québec.

LOUIS LEMIEUX, relieur.

Québec, 26 octobre 1849, Rue St. Paul.